

Chères Croisicaises, chers Croisicais

L'année 2010 sera l'année de la Bretagne au Croisic.

Pourquoi l'année de la Bretagne au Croisic ? Cela aurait pu être en hommage aux œuvres réalisées par Mathurin Méheut ou Robert Micheau Vernez, cela aurait pu être en hommage à Jean Émile Laboureur ou Émile Chapleau ou encore au Général Fluteau. Non ! 2010 sera l'année de la Bretagne au Croisic pour honorer mon illustre prédécesseur .... Anne de Bretagne. Comme se plaît à le rappeler notre Député Christophe PRIOU, (absent pour d'autres engagements sur sa commune et que vous voudrez bien excuser, de même que le président de Cap Atlantique Yves Métaireau) je suis la première femme aux commandes de cette ville depuis la Reine Anne.

Nous accueillerons donc du 8 au 20 juin 2010, le Festival Anne de Bretagne.

Historiquement, on peut affirmer la fidélité des croisicais envers « La Bretagne » et sa Duchesse. Mais aussi la reconnaissance de cette dernière pour l'aide apportée au duché par les marchands locaux.

Ville libre et indépendante du duché de Bretagne, Le Croisic eut à cœur tout au long du Moyen-âge de soutenir et d'aider les ducs pour la défense des droits et des libertés de sa région.

Plusieurs documents conservés dans les archives municipales témoignent de cette reconnaissance ducale comme la lettre rédigée par le maréchal de Rieux, tuteur de la jeune princesse Anne, en 1488 et exonérant les Croisicais d'impôts. Cette exonération est confirmée par des documents de 1491 et 1505 dans lesquels Anne de Bretagne, elle-même, accorde de nouveaux privilèges fiscaux pour « ses chers et bons amis » du Croisic, témoignage s'il en est de l'attachement de la souveraine à notre cité maritime : Les Croisicais conserveront ces privilèges jusqu'à la Révolution. Malheureusement, l'héritage d'Anne de Bretagne s'arrête à cette époque. Depuis, les croisicais sont de nouveaux soumis à l'impôt... Mais pas de façon excessive.

Mon équipe et moi-même sommes attachés à la maîtrise de la pression fiscale. Et contrairement à ce qui est colporté en ville, faisant état d'un endettement démesuré, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'à la fin 2009 l'endettement prévisionnel par habitant sera d'environ 750 €.

Pour information, la moyenne nationale correspondant à notre strate s'élève à 799 €. Je remercie donc ce soir l'ensemble de mon équipe d'élus pour les actions visant à rechercher les meilleurs choix permettant de maîtriser les dépenses de la commune et notamment les 2 élus en charge des finances.

Cité maritime, Le Croisic a commémoré le 250<sup>e</sup> anniversaire de la bataille des cardinaux. Près de 19 000 visiteurs ont pu admirer la superbe exposition organisée par les services municipaux. Je voudrais remercier tout particulièrement Laurent Delpire pour cette organisation.

Forts de cette expérience nous réfléchissons à d'autres événements culturels et ou historiques pour les années à venir.

Le port du Croisic a été en 2009 l'objet de nombreux débats. Je veux parler bien sûr de notre combat pour conserver une criée au Croisic.

Le 25 août et le 2 décembre dernier, le Président du Conseil Général a bien voulu me recevoir avec des représentants élus, Monsieur Canonne, conseiller général du canton de la ville du Croisic et une délégation de marins pêcheurs. Lors de ces entretiens, nous avons pu présenter et développer nos arguments en faveur d'un point de vente (halle à marée) sur le port du Croisic. Je vous en expose les principaux :

- Les produits du Croisic :

- la criée du Croisic est la seule de Loire-Atlantique qui permet de travailler le « vivant » dans de bonnes conditions grâce à l'existence d'une prise d'eau de mer. L'eau pompée est de qualité puisqu'elle alimente en aval les zones de conchyliculture et les marais salants.
- Les produits qui sont présentés à la vente sont à forte valeur ajoutée,
- Le savoir faire croisicais n'est plus à démontrer,
- Une flottille stabilisée avec une moyenne d'âge jeune des patrons pêcheurs.

- Les dimensions historique, culturelle, sociale et bien-sûr économique plaident en faveur du maintien de la criée dans le port du Croisic, voire l'existence même du port.
- Notre criée est classée au 2<sup>e</sup> rang des criées de France (sur 39) au regard du prix moyen, au kilogramme, des produits vendus, 24<sup>e</sup> en 2008 sur le tonnage débarqué, 19<sup>e</sup> en 2008 sur la valeur débarquée (source : annuaire des halles à marées de France).
- La viabilité de la structure existante :

Vous le savez, la Chambre de Commerce et d'Industrie renonce à la concession que lui a confiée le Conseil Général pour l'exploitation de la criée. Je m'étonne, en tant que membre du Conseil Portuaire, de la justification donnée par le concessionnaire qui a consisté à arguer du déficit chronique de la structure. C'est pourquoi la Ville a diligenté une étude auprès d'un cabinet indépendant pour apporter un éclairage économique différent de celui présenté par la chambre de Commerce et d'Industrie. Cette mission avait pour objet de construire des analyses d'aide à la décision par le biais d'une approche analytique et comptable.

Étant à l'écoute de nos marins pêcheurs et de leurs familles, nous avons toujours pensé que des économies d'échelle peuvent être dégagées afin de faire fonctionner et rentabiliser l'équipement. Il faudra l'adapter à la flottille existante en 2009 et donc au tonnage débarqué. Cela suppose de réfléchir sur la filière vente (mareyeurs et poissonniers). C'est ce qu'a démontré l'analyse du Cabinet Arméris qui met en évidence la possibilité de parvenir à un équilibre de gestion de la structure.

Le Président du Conseil Général a indiqué que « le Conseil Général n'a pas la religion d'une seule criée » et, au 2 décembre, « qu'il ne s'agissait pas de prendre des décisions radicales », ce que nous avons compris comme un renoncement à la fermeture pure et simple de la criée du Croisic.

La Ville du Croisic que je représente, forte du soutien de 6650 signataires d'une pétition en faveur du maintien de la criée sur notre territoire, forte de l'appui de l'ensemble du conseil Municipal, en totale solidarité avec les professionnels de la pêche et des activités maritimes (notamment les chantiers navals) n'est pas opposée à une gestion commune des ports de pêche de la Turballe et du Croisic. Cette gestion permettrait en effet de mutualiser les moyens, permettrait un accès des acheteurs aux deux sites, maintiendrait un débarquement et une vente sur les deux ports.

Il est très clair que la condition non négociable pour accepter cette gestion commune sera le maintien d'une criée au Croisic.

Bien sûr, les conditions de cette gestion commune devront être strictement établies notamment pour tout ce qui a trait aux comptes de résultat de chacune des deux structures.

Dans cette hypothèse, la Ville acceptera de travailler en concertation avec le Conseil Général pour l'élaboration d'un cahier des charges, ossature de la délégation de service public qui devra être lancée pour désigner un nouveau concessionnaire. De même, la Ville acceptera d'entrer dans le capital d'une Société d'Économie Mixte, dont le principe de création a déjà été présenté à la Commission permanente du Conseil Général le 7 décembre dernier.

La mission lancée par nos soins démontre que la pérennité d'une criée sur le territoire du Croisic est possible.

Les résultats de la mission confiée à Arméris ont été présentés au conseil municipal du 17 décembre dernier.

Croyez bien que je continuerai d'être très impliquée et très vigilante dans la gestion de ce dossier à l'occasion de nos prochaines rencontres avec le Conseil Général.

Je remercie, ici, tout particulièrement Christian Canonne pour son soutien permanent et ses actions en faveur du maintien de la Criée du Croisic.

L'année 2009 a vu aussi le lancement de plusieurs grands chantiers :

**Le PLU Plan Local d'Urbanisme**, dont nous avons parlé dans le magazine municipal d'Octobre dernier. Le document est essentiel puisqu'il envisage l'avenir de la Ville pour les dix prochaines années. Je vous invite à venir le consulter en mairie. C'est très important pour Le Croisic.

**Le Cœur de Ville** : C'est l'affirmation d'une réelle volonté politique de préserver un centre ville commerçant et attractif.

Ce projet concerne le réaménagement global du centre historique par la réalisation de 3 objectifs :

- Création et aménagement d'une liaison piétonne reliant le port à l'hôtel de ville.
- Rapprochement des services de la Police Municipale
- Effacement des réseaux rue de la Duchesse Anne et rue Augustin Maillard

**L'accessibilité des Personnes à mobilité réduite:**

La loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe de la continuité de la chaîne du déplacement qui englobe le bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport et leur inter-modalité.

La Commune a réalisé le diagnostic sur l'espace public et notamment dans le centre urbain et à proximité des pôles d'intérêts (sportifs, scolaire, etc....).

L'axe prioritaire à aménager est celui reliant le Centre Saint-Jean de Dieu à la Gare SNCF et qui se poursuivra Rue A. Briand.

**Le stationnement des camping-cars** a été réglementé afin d'assurer : la sécurité, la tranquillité, la salubrité publiques. La création des aires améliore le passage dans les rues, quais, places et voies publiques ainsi que l'esthétique des lieux

Pour 2010, nous poursuivrons les programmes pluriannuels tels que : voirie, réseaux Eaux Pluviales, l'aménagement de divers services publics, dont un espace culturel, et la poursuite de la réhabilitation du Mont Esprit.

A la demande de la Société des Amis du Croisic, Le Moulin de la Providence sera mis à leur disposition pour être rénové.

Coté culturelle 2010 sera encore très riche.

Vous pourrez à nouveau déambuler sur les quais pendant l'été, vous pourrez découvrir une exposition magnifique consacrée à la Bible, patrimoine culturel de l'Humanité.

En effet, après Monaco, Paris, Vannes, cette exposition prestigieuse soutenue par l'UNESCO sera présentée au Croisic.

D'autres événements culturels vous seront proposés tout au long de l'année. Vous pourrez les découvrir dans un prochain magazine municipal.

Les activités jeunesse perdureront et devraient toucher un nouveau public, les jeunes adolescents, grâce à l'ouverture d'un club junior.

Nous n'oublierons pas l'environnement notamment la chasse au Baccharis, le soutien aux énergies nouvelles.... Aussi, c'est cette année que l'École Centrale de Nantes fera des essais d'Houlémétrie.

Bien sûr la liste n'est pas exhaustive. La plupart des projets seront présentés au conseil municipal dans le cadre du vote du budget 2010.

Je vous remercie d'avoir répondu à mon invitation et à celle du conseil municipal. C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve à cette traditionnelle manifestation de vie communale,

En cette nouvelle année, je souhaite d'abord vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour vous, vos proches, des vœux de santé, de prospérité, de bonheur... J'ai, par nature, une pensée toute particulière envers ceux de nos concitoyens qui sont davantage exposés aux contraintes et à la dureté de notre environnement économique et social, et envers celles et ceux qui rencontrent des moments difficiles,

Je suis très sensible à votre présence. Vous contribuez, chacune et chacun, à votre manière, au développement, au dynamisme, à l'animation, du Croisic. Tout au long de l'année, vous vous mobilisez dans vos entreprises, dans vos associations, vos clubs sportifs.

Grâce à vous, Le Croisic vit. Merci pour votre implication, car c'est elle qui donne à notre commune son cœur, son âme, sa vitalité. Cette cérémonie des vœux est pour moi l'occasion de vous rendre hommage, de rendre hommage à tous les bénévoles, à toutes celles et ceux qui donnent de leur temps aux autres.

Je voudrais saluer l'excellent travail de mon premier adjoint Mr Le Cam et de toute l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire.

Je voudrais aussi remercier notre Directrice Générale des Services Madame Meunier : deux femmes à la tête de la commune c'est ça le 21<sup>e</sup> siècle...

Mes remerciements iront également à l'ensemble du personnel communal pour le travail effectué au cours de l'année.

Je forme le vœu... que tous vos souhaits se réalisent.

A vous toutes et à vous tous, bonne année 2010!

**BLOAVEZ MAD !**